

Comment puis-je générer une feuille de soin électronique (FSE) ?

Vous devez ajouter les actes de téléconsultation sur votre feuille de soins :

- TCG (médecin généraliste, sages-femmes depuis le 26 mars 2020) ;
- TC (médecin spécialiste).
- Ouvrez le module de gestion des FSE comme pour faire une feuille de soins ordinaire, mais choisissez "Modes de fonctionnement : Mode sécurisé" puis "Mode dégradé"
- 2. **Complétez la feuille de soin** et choisissez l'acte TC/TCG dans l'onglet **"Code de la prestation"** puis validez votre FSE.

